

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Michel Girardet intitulée
« Comment lutter contre l'antispécisme radical ? »**

- Le président passe la parole à M. Michel Girardet pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle souhaite répondre immédiatement.
- Mme Jeannette Weber : peut immédiatement donner une réponse s'agissant de la première question, soit de savoir si des dispositions ont été appliquées pour protéger le marché de Gland et les commerçants. En effet, la Municipalité travaille étroitement avec la gendarmerie, qui fait souvent des passages au marché, tout comme les agents de sécurité publique, qui sont eux présents à chaque marché. Il n'est bien sûr pas envisageable d'avoir la présence de la gendarmerie durant tout le marché, cela n'est juste pas possible de mettre des policiers partout.

S'agissant de la deuxième question, soit de savoir si des recherches en collaboration avec les autres communes ont été effectuées pour identifier les auteurs des actions mentionnées dans l'interpellation, il s'agit du travail de la gendarmerie, et les Conseiller·ère·s comprendront que la Municipalité ne peut pas leur donner des détails si des procédures sont en cours. C'est la gendarmerie qui s'occupe de cela.

En cas d'incident au marché dû la présence d'antispécistes au marché, la Municipalité fera immédiatement appel à la gendarmerie et il est clair que les auteurs seront dénoncés pour trouble à l'ordre public.

S'agissant des mesures prises par la Municipalité à ce jour, cette dernière en a parlé à plusieurs reprises lors de ses réunions. Elle ne peut répondre ce soir que sur les questions sécuritaires, et non pas sur le soutien ou non de ce mouvement, mais cela est un autre débat.

- M. Michel Girardet : entend la réponse qui vient d'être donnée par Mme la Municipale Jeannette Weber. Il pense que ce qui nous a tous passablement choqué, que ce soit au sein du Conseil ou au sein de la population, c'est le laxisme des autorités que l'on a vu. Pour sa part, il trouve absolument scandaleux que des antispécistes puissent rester une matinée entière à occuper des locaux, à empêcher des gens de travailler. La police était présente, mais personne ne leur a donné l'ordre d'évacuer un endroit privé où des gens travaillent. À Aubonne, ils sont à nouveau restés des heures à occuper la route, personne ne les a délogés. Par cette interpellation, il souhaite finalement savoir si la Municipalité de Gland fera la même chose, c'est-à-dire si par exemple à Gland des antispécistes empêchent le marché de se tenir, est-ce que l'on va les regarder pendant des heures et empêcher les commerçants de faire leur travail ? Personnellement, il souhaite savoir si la Municipalité interviendra et prendra des mesures.
- Mme Jeannette Weber : répète qu'il est bien entendu que, en cas d'incident sur le marché, la Municipalité demandera immédiatement à la gendarmerie d'intervenir de suite et d'arrêter les perturbateurs. La Municipalité ne les laissera pas causer du scandale et les regarder faire sans intervenir.
- M. Daniel Calabrese : déclare, sous forme de boutade, que l'une des mesures qui pourrait être prise serait de mettre des panneaux « Gland, ville sans boucherie ».
- Le président demande à M. Michel Girardet s'il est satisfait de la réponse.

- M. Michel Girardet : déclare qu'en l'occurrence la réponse obtenue de la part de la Municipalité le satisfait. Il pense que bien entendu la Municipalité suivra les développements ultérieurs s'il y en a. Ce qui le préoccupait, c'était la réagibilité de la Municipalité si de tels événements devaient malheureusement se passer à Gland. Il est satisfait de la réponse apportée par la Municipalité.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.